

# FICHE D'AVIS

CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERES DE  
DECHETS MENAGERS DE LA CUMPM

Document n° EVE - INC- MD - 1 - 026 (22/05/08)

Date d'émission : 03/06/2008

Organisation émettrice de l'avis : ASSISTANT DU DÉLÉGANT

nombre de pages : 1

Nom de l'émetteur : Service DEA  
du Cabinet MERLIN à Lyon

Date et visa : 03/06/2008

## AVIS TECHNIQUE

### Trémie de rechargement par camion

Avis suspendu en attente d'informations complémentaires :

- ♦ pas de plan de situation de la trémie,
- ♦ motivation non convaincante : s'il s'agit d'évacuer des déchets ayant subi le prétraitement, inutile d'envoyer ces déchets dans la fosse UVE puisque la fosse n° 2 est réservée à leur stockage. C'est donc à partir de cette fosse n° 2 que doit se faire le rechargement en camion, et pas sur la fosse UVE,
- ♦ un surplus de traitement est mentionné, mais aucune valeur n'est fournie. Insuffisant.

Observations de la Direction Générale des Expertises et des Equipements d'Intérêt Communautaire de la CUMPM:

Avis suspendu à la fourniture d'un dossier technico-économique complet

Date et Visa de la Direction Générale des Expertises et des Equipements d'Intérêt Communautaire de la CUMPM:

le 13.06.08

